



Location appartement durant préavis d'un contrat de gerance ?

Par **cg75**, le **29/06/2013** à **15:16**

Bonjour,

J'ai acheté un bien immobilier et je suis passée par une agence pour la location de ce dernier et elle a l'exclusivité. L'appartement a été livré en début d'année et j'ai eu un locataire qui est resté 2 mois dans l'appartement. Depuis fin mai l'appartement est inoccupé et je relance régulièrement l'agence pour savoir où ça en est de la location. Il y a soit disant des personnes intéressées mais elles ne vont pas jusqu'à déposer un chèque de garantie. Je m'inquiète un peu de la situation car c'est moi qui vais devoir payer les loyers si il n'y a pas de locataire. Le contrat de gerance arrive à terme le 10/11 et je vais le résilier en envoyant un peu avant le 10/8 une lettre avec accusé de réception.

Je voulais savoir si je pouvais louer mon appartement à partir du moment où j'ai envoyé la lettre de résiliation OU dois-je attendre la fin du contrat de gerance ?

Merci d'avance pour votre aide.

Par **oceanedufour**, le **29/06/2013** à **17:27**

En ce qui concerne vos besoins de prêt ou investissement contactez-moi sur mon email pour mieux discuter ok Email : oceane.dufour1955@gmail.com merci